

# Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) Spécialité : Espagnol

RNCP15097 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                |
| Sigle                   | LICENCE — Licence       |
| Code(s) NSF             | 136                     |
| Code(s) ROME            | G1102, G1201, K2111     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Pau et des Pays de l'Adour

<http://www.univ-pau.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Parcours A : Spécialisation en études hispaniques

Parcours B : Espagnol/français langue étrangère (FLE)

Parcours C : Espagnol/histoire de l'art

Parcours D : Bi-langue : espagnol/ ouverture anglais

Parcours E : Etudes hispaniques et stage professionnalisant

Le spécialiste en langue espagnole issu de cette formation a une maîtrise fine des outils linguistiques (phonologie, morphosyntaxe, lexique) et culturels lui permettant de comprendre et d'analyser tout type de document à caractère littéraire, culturel et journalistique à des fins d'exploitation multiples : enseignement, domaines culturels, médias, édition, traduction et interprétariat...

Sensibilisé au multiculturel, ce diplômé peut faire valoir sa créativité dans le domaine des arts, du spectacle, des médias et de l'animation.

Dans le domaine de l'enseignement, le diplômé maîtrise les connaissances théoriques et pratiques essentielles à la transmission de la langue et de la culture dont il est spécialiste.

Dans ce domaine, il peut servir de modèle à un public d'apprenants.

Selon son parcours universitaire, il peut gérer une situation d'enseignement/apprentissage portant sur le français langue étrangère (FLE).

Dans le domaine de la communication, de la recherche et du traitement de l'information (métiers liés aux médias et à l'édition notamment), il apporte à son employeur sa capacité à analyser des documents à caractère culturel, en français ou en langue espagnole. Il peut mener à bien des recherches, rédiger des synthèses et des notes et produire tout type de documentation bilingue en direction de publics divers, en adaptant son registre de langue au lectorat visé.

Dans le domaine culturel, le titulaire de cette certification peut animer des projets de développement culturel,

notamment dans les domaines du patrimoine et du tourisme.

Il peut participer à la conception et à la mise en œuvre de projets culturels ressortissant essentiellement de la littérature, de la civilisation, de l'art et du cinéma hispaniques et hispano-américains.

Il peut aussi mettre au service de son employeur sa maîtrise d'une autre langue pour traduire ou interpréter tout type de documentation ou de discours.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de ce diplôme est capable de :

- - utiliser à un haut niveau (correspondant au C1 ou C2 du référentiel européen) la langue dont il est devenu spécialiste, en compréhension et en production, à l'écrit ou à l'oral, pour répondre à des besoins spécifiques d'employeurs (médias, collectivités ...).
- - traduire un texte à caractère général, littéraire ou administratif, afin de répondre aux besoins d'un employeur (maisons d'édition, collectivités locales, etc.).
- - comprendre et analyser tout type de document relevant de la culture étrangère, contemporain ou historique, et le situer dans son contexte.
- - comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels.
- - analyser les mécanismes internes de la langue dont il est spécialiste (l'espagnol) et plus largement du langage, pour mieux comprendre les stratégies du discours, y compris dans sa propre langue.
- - mettre en œuvre une recherche sur les ressources numérisées concernant la langue et la culture hispaniques afin d'organiser un projet culturel.
- - exploiter et organiser, à des fins didactiques et pédagogiques, les savoirs et savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels dans les domaines de l'espagnol ou du français langue étrangère, selon le parcours suivis.
- - s'adapter à d'autres environnements, conditions de vie et de travail, grâce à son ouverture multiculturelle.
- - analyser un événement culturel ou social (hispanique ou hispano-américain) pour le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.
- - maîtriser les outils informatiques et de bureautique afin de les utiliser dans un contexte professionnel (traitement de texte, mise en page de mémoires...) (C2i)

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'emplois accessibles pour ces diplômés (éventuellement après poursuite d'études et spécialisation professionnelle) sont :

- - La formation
- - La recherche en littérature, civilisation, et linguistique espagnoles et hispano-américaines
- - L'édition
- - La traduction et l'interprétariat
- - Les médias
- - L'animation culturelle et patrimoniale
- - Le tourisme
- - Les collectivités locales/territoriales/européennes

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emploi accessibles sont :

- - Formateur
- - Formateur de français langue étrangère en France ou à l'étranger (si parcours FLE lors de la formation)
- - Traducteur, interprétariat après formation complémentaire
- - Rédacteur, correcteur
- - Animateur média
- - Animateur culturel
- - Métiers du tourisme et de l'activité patrimoniale
- - Technicien de la langue et de la culture dans les collectivités locales /territoriales/européennes

• - ..../....

## RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 135 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible)<br>J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible)<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible)<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)<br>W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 24 917                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 48 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 33 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement<br>J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme<br>W1X80 — Formateurs                                                                                                                     |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

IDEM

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15097/>